



COMMUNE DE HANGENBIETEN

Nombre de conseillers élus :
19
Conseillers en exercice :
19
Conseillers présents :
15
Date de convocation :
13/01

Compte-rendu de la séance du 17 janvier 2023

Les membres du conseil municipal de Hangenbieten se sont réunis à la salle « La Laiterie » située 1 rue du 14 Juillet le mardi 17 janvier 2023 à 19h30 sous la présidence de M. Laurent ULRICH, Maire de Hangenbieten

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022
- 2- Demande de subvention DETR 2023 pour le projet de rénovation des jeux de la cour de l'école maternelle
- 3- Demande de subvention DETR 2023 pour le projet de remplacement de luminaires au stade de foot
- 4- Demande de subvention DETR 2023 pour le projet de remplacement de luminaires rue du 14 Juillet
- 5- Cession de terrain : intégration d'une parcelle ne figurant pas à l'inventaire

Présents :

M. ULRICH Laurent - Mme JERNASZ Séverine - M. GALMICHE Damien - Mme ROTT Nicole - M. KELLER Frédéric - Mme MEYER Danielle - M. LANGENBRONN Alain - M. HUBER Hervé - Mme FLEURY Catherine - M. GLOECKLER Philippe - Mme KIEFFER LEIPP Christelle - M. WELTZ Dominique - Mme ABLER Elisabeth - M. ONNIS Antony - Mme GRETHEL Christel. **Formant la majorité des membres en exercice**

Absents excusés :

M. SCHOCH Fabrice
Mme SCHWING Sandra
M. CACHOT Romain ayant donné procuration à Mme KIEFFER LEIPP Christelle
Mme BEGIC Morgane

Secrétaire de séance : Mme JERNASZ Séverine

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2022 est **adopté à l'unanimité**, sans observation.

2. Demande de subvention DETR 2023 pour le projet de rénovation de l'aire de jeux de la cour de l'école maternelle

La commune souhaite rénover l'aire de jeux dans l'enceinte de la cour de l'école maternelle. L'opération comprendra la fourniture et la pose de structures de jeux, d'un sol coulé, d'ensembles banc enfant tour d'arbre et d'un panneau d'information règlementaire aire de jeux.

Le plan de financement de l'opération, établi sur la base d'un devis prévisionnel, est le suivant :

Dépenses prévisionnelles	Montant HT	Recettes	Montant
Rénovation des jeux de la cour de l'école maternelle	38 691,75 €	Subvention DETR 2023 (max 80%)	30 954,00 €
		Fonds propres communaux	7 737,75 €
Total	38 691,75 €		38 691,75 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le projet de rénovation de l'aire de jeux de la cour de l'école maternelle ;**
- **Approuve le plan de financement de l'opération tel que présenté ci-dessus ;**
- **Charge Monsieur le maire d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention de la DETR et de signer tout document y afférent.**

3. Demande de subvention DETR 2023 pour le projet de remplacement de luminaires au stade de foot

La commune souhaite remplacer les luminaires du stade de foot par des luminaires LED. Le plan de financement de l'opération, établi sur la base de devis prévisionnels, est le suivant :

Dépenses prévisionnelles	Montant HT	Ressources	Montant
Fourniture des projecteurs LED Pose des projecteurs LED	6 723,88 € 4 875,00 €	Subvention DETR 2023 (max 80%)	9 279,00 €
		Fonds propres communaux	2 319,88 €
Total	11 598,88 €		11 598,88 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le projet de remplacement de luminaires au stade de foot ;**
- **Approuve le plan de financement de l'opération tel que présenté ci-dessus ;**
- **Charge Monsieur le maire d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention de la DETR et de signer tout document y afférent.**

4. Demande de subvention DETR 2023 pour le projet de remplacement des luminaires rues du 14 Juillet et de la Libération

La commune souhaite remplacer les luminaires SHP par du LED dans la rue du 14 Juillet et dans la rue de la Libération.

Le plan de financement de l'opération, établi sur la base de devis prévisionnels, est le suivant :

Dépenses prévisionnelles	Montant HT	Ressources	Montant
Fourniture et pose de lampadaires LED	31 100,00 €	Subvention DETR 2023 (max 80%)	24 880,00 €
		Fonds propres communaux	6 220,00 €
Total	31 100,00 €		31 100,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le projet de remplacement de luminaires rues du 14 Juillet et de la Libération ;**
- **Approuve le plan de financement de l'opération tel que présenté ci-dessus ;**
- **Charge Monsieur le maire d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention de la DETR et de signer tout document y afférent.**

5. Cession de terrain : intégration d'une parcelle ne figurant pas à l'inventaire

La commune a décidé par délibération du 25 janvier 2022 de vendre aux époux CHRISTMANN une parcelle désignée comme suit :

Parcelle cadastrée section 4 n° 74 (rue du 14 Juillet) d'une surface de 0,4713 are.

Après recherches, il apparaît que ce bien ne figure ni dans l'inventaire de la commune ni dans l'actif du comptable, il y a donc lieu de l'intégrer, conformément à la note interministérielle du 12 juin 2014, par **opération d'ordre non budgétaire**.

Le prix d'achat de la parcelle a été évalué à 10 604,25 €.

Le conseil municipal autorise donc le comptable à effectuer les opérations d'ordre non budgétaires suivantes :

N° d'inventaire	Compte débité : 2111	Compte crédité : 1021
2022-2111-00000003	10 604,25 €	10 604,25 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **décide d'intégrer la parcelle cadastrée section 4 n° 74 par opérations d'ordre non budgétaire telles que définies ci-dessus.**

La séance a été clôturée à vingt-et-une heures cinquante.

Le Maire
Laurent ULRICH

La Secrétaire de séance
Séverine JERNAZ